



Tel 04/225 65 75
Fax 04/225 66 57
Web: <http://www.cpma-ulg.be>

INFORMATIONS POUR LE CANDIDAT DONNEUR DE SPERME

Vous avez entre 18 et 45 ans et vous souhaitez être donneur de sperme au CPMA de l'ULG ? Ceci vous concerne....

La première étape :

Veillez prendre rendez-vous en consultation chez le médecin responsable au numéro de téléphone suivant : **04/225 65 75**

La deuxième étape : le rendez-vous chez le médecin

Lors du rendez-vous, veuillez vous inscrire au guichet afin d'obtenir des étiquettes.

Ensuite le médecin du CPMA vous expliquera en détail les différentes étapes et les implications du don de sperme.

Il remplira avec vous un questionnaire médical de base. En cas de problème, l'avis sera demandé à votre médecin traitant.

Il remplira également avec vous les conventions relatives au don de sperme.

Enfin, le médecin vous remettra les divers examens préliminaires à réaliser (ces examens ne vous seront pas tarifés).

Il vous sera demandé d'aller faire une prise de sang et une analyse d'urine au laboratoire du CHR de la Citadelle afin de déterminer votre groupe sanguin, de faire une analyse biologique d'orientation générale et une sérologie infectieuse (HIV, hépatite B et C, syphilis, Cytomégalovirus, Chlamydia trachomatis).

Il vous enverra enfin auprès des infirmières afin de prendre un rendez vous pour une analyse préliminaire de sperme (spermogramme et test de congélation du sperme).

Attention le prélèvement sanguin devra avoir été effectué au CHR au moins une semaine avant la date de RV pour l'analyse de sperme.

La troisième étape : l'analyse de sperme puis la prise de sang de génétique

Quand vous viendrez pour la première analyse, un spermogramme classique sera effectué afin de connaître la qualité de votre sperme. Ensuite le sperme sera congelé et décongelé dans son intégralité afin de tester la résistance des spermatozoïdes lors de la congélation. Il est à noter que l'échantillon de sperme ne sera pas conservé lors de cette analyse initiale.

Un second rendez-vous sera convenu afin de faire un deuxième spermogramme classique suivi d'un test de congélation, de manière à vérifier la stabilité de la qualité au cours du temps.



Une fois ces trois premiers examens réalisés : prise de sang, analyse d'urine et analyses de sperme (et uniquement si ceux-ci se révèlent normaux) , vous serez recontacté par le laboratoire de spermologie afin de réaliser une prise de sang pour analyser divers éléments génétiques (nombre de chromosomes) ou d'évaluer le risque de transmission à la descendance d'anomalies génétiques, ce qui est toujours possible même chez un individu sain (par exemple, risque de transmettre la mucoviscidose).

La quatrième étape : la congélation des dons.

Une fois que tous les résultats seront en notre possession (il faut compter un mois environ au minimum pour les résultats de génétique), vous serez recontacté par le laboratoire de spermologie afin de fixer un nouveau rendez-vous pour un premier don.

Une série de dons (entre 5 et 20 maximum) vous sera demandée. Les dons doivent se faire avec une abstinence minimale de 2 à 3 jours.

Vous serez également amené à réaliser à chaque don une nouvelle prise de sang à la recherche d'une infection récente par le HIV, l'hépatite B ou C, la syphilis et le CMV ainsi qu'une analyse d'urine à la recherche d'une infection récente par Chlamydia trachomatis. Cette prise de sang et cette analyse d'urine seront répétées lors de chaque don. Lors de la prise de sang du dernier don, la recherche d'une infection syphilitique sera à nouveau réalisée.

Une indemnisation pour les frais de transports vous sera versée. Ce versement interviendra au terme de chaque série de 5 dons valides. Le dédommagement s'élève à 75 € par don.

Les délais:

Entre le premier rendez vous et le dernier don/la dernière prise de sang, il faut compter environ 6 mois...pour autant que vous restiez assidu aux rendez-vous et que ceux ci soient pris à rythme plus rapide qu'un par mois !

D'ores et déjà...Un tout grand merci pour votre don !